



Service de la navigation du Nord-Est

Avarie sur un ouvrage (causée par un usager)

MOSELLE CANALISEE - ARRET DE NAVIGATION

AVIS A LA BATELLERIE
 N° FR/2010/05440
MODIFIANT L'AVIS N°
FR/2010/05431

Un arrêt de navigation

- **du samedi 18 décembre 2010 à 09:00 au lundi 3 janvier 2011 à 12:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**

- Moselle canalisée entre les PK 347.760 (Ecluse de POMPEY-FROUARD) et PK 343.680 (Ecluse de CUSTINES)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.

Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000, NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.

UTI Moselle, BP 21052, 57036, METZ CEDEX 1.

Tél : 03 87 66 89 14. Fax : 03 87 66 09 57.

Un regroupement des bateaux (montants dans le port de THIONVILLE - ILLANGE)

- **du dimanche 19 décembre 2010 à 17:00 au lundi 3 janvier 2011 à 12:00 [tous les usagers (trafic montant)]**

- Moselle canalisée entre les PK 270.000 (Port de Thionville-Illange) et PK 271.500 (Port de Thionville-Illange)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.

Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000, NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.

UTI Moselle, BP 21052, 57036, METZ CEDEX 1.

Tél : 03 87 66 89 14. Fax : 03 87 66 09 57.

Commentaire :

Des dégâts importants ont été constatés sur le barrage de POMPEY suite à l'avarie d'un bateau de commerce. La navigation est interrompue entre les écluses de POMPEY-FROUARD et CUSTINES en raison de l'impossibilité de tenir le bief à sa cote normale de navigation.

En attendant le rétablissement de la navigation, Mesdames et Messieurs les marinières et usagers de la voie d'eau devront stationner dans les zones sécurisées, à savoir en amont de l'écluse de NEUVES-MAISONS ainsi que dans le bief situé entre les écluses de TOUL et FONTENOY pour les bateaux avalants.

Concernant les bateaux montants à destination des ports situés en amont de BLENOD, ceux-ci devront stationner dans le port de THIONVILLE-ILLANGE qui est également une zone sécurisée en attendant la reprise de navigation.

Mesdames et Messieurs les marinières et usagers de la voie d'eau prendront leurs dispositions afin d'éviter d'emprunter la Moselle canalisée à destination des ports situés en amont de BLENOD.

UTI Moselle



Chef de l'UTI Moselle

Signé

Alain FABRE

Date limite d'affichage :
mardi 4 janvier 2011